

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00048

Numéro SIREN : 677 120 487

Nom ou dénomination : EXPERTISE COMPTABLE DU CENTRE-OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 2954

Greffe du tribunal de commerce de Brive



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/2954

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Changement de forme juridique

Déposant :

Nom/dénomination : EXPERTISE COMPTABLE DU CENTRE-OUEST

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 677 120 487

N° gestion : 1971 B 00048



C.A.C.L. S.A.S

*Expert-comptable
Commissaire aux comptes*

EXPERTISE COMPTABLE DU CENTRE-OUEST

Société à responsabilité limitée au capital de 70 000 euros

Siège social : 84 avenue Georges Pompidou

19100 BRIVE LA GAILLARDE

677 120 487 RCS BRIVE

**Rapport du commissaire à la transformation
Sur la transformation de la société à responsabilité limitée EXPERTISE
COMPTABLE DU CENTRE OUEST
En société par actions simplifiée**

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958

Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen

Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr

SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958



C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

EXPERTISE COMPTABLE DU CENTRE-OUEST

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société en SAS

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 19 juin 2019, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Cajarc, le 08/07/2019



Evelyne MALLET
Commissaire à la transformation

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958
Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen
Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr
SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958

